



Garage de mon propriétaire branché sur mon compteur électrique

Par Lisabeth

Bonjour,

Je suis en location dans une maison depuis 2010. Le propriétaire possède un garage qui se trouve sur la location à environ 5, 8 mètres de ma maison et ce garage est relié électriquement à mon compteur électrique. La porte de ce garage est aussi électrique et le propriétaire travaille régulièrement dans son garage, donc ses consommations électriques me sont facturées mais comme le compteur est installé dans la maison je n'ai aucun moyen de faire un relevé qui pourrait détailler sa consommation.

Donc pour résumer je paye une partie de ses consommations.

Aujourd'hui je quitte cette location, au bout de 14 ans, le proprio ne le prend pas très bien et me demande de tout laisser impeccable, ce qui est normal, mais je voudrais lui rappeler que je paye ses consommations d'électricité alors qu'il devait faire installer un compteur à part mais dit verbalement un jour qu'il travaillait dans son garage mais ses travaux devaient être importants car cela faisait disjoncter mon compteur et chaque fois il venait sonner chez moi pour que je le réenclenche.

Je pense quitter la maison avant la fin du bail et donc couper le compteur électrique, suis je dans mes droits?

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Après résiliation en bonne et due forme de votre bail, vous résiliez bien sûr également votre contrat d'énergie électrique, aucun problème !

Par Lisabeth

Merci de m'avoir répondu, la résiliation se fait en bonne et due forme et les délais respectés

Par janus2

Bonjour,

Pourquoi avoir laissé les choses ainsi tout ce temps ? Vous pouviez très bien couper le disjoncteur qui alimente ce garage sur votre tableau électrique !

Par Lisabeth

Bonjour,

Oui en fait je suis nunuche mais il m'avait dit qu'il allait faire installer un compteur à part mais ne l'a jamais fait, et je n'aime pas les conflits et j'ai plusieurs fois fait disjoncter mais ça crée des tensions et sur le tableau électrique je ne sais pas où se trouve le fusible qui alimente son garage, mais hier il est venu me prendre la tête et je lui ai dit ce que j'en pensais il m'a répondu que j'étais au courant et que pour le peu qu'il travaillait !!!! Depuis 14 ans je pense avoir été très patiente mais c'est vrai je n'aurais jamais dû laisser faire, je lui ai dit que c'était du vol et il n'a pas apprécié

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez laissé faire pendant tout ce temps, il est un peu tard pour faire valoir vos droits à remboursement alors que vous allez partir prochainement.

Est-ce bien utile de vous fâcher maintenant ? Surtout que vous n'avez aucun moyen de savoir ni surtout de prouver s'il s'agit de 10 euros, 100 euros ou 1000 euros.